

Sao Paulo / Paris, le 3 février 2017

1^{ère} enquête sur le comportement de paiement des entreprises au Brésil en 2016

L'expérience de paiement affectée par une conjoncture économique morose

- **75 % des entreprises interrogées ont reçu des demandes d'allongement de délais de paiement de la part de leurs clients**
- **Plus de 55 % des entreprises ont observé des augmentations du taux de défaut de paiement**
- **En moyenne, tous secteur confondus, les retards de paiement atteignent 30 jours, sauf pour la construction et l'agroalimentaire où ils dépassent 121 jours**
- **97 % des entreprises octroient des facilités de paiement à leurs clients**

La première enquête de Coface sur le comportement de paiement au Brésil, menée auprès de plus de 120 entreprises, révèle qu'elles continuent à faire face à un environnement particulièrement difficile. L'année est à peine commencée que les prévisions de croissance pour 2017 sont d'ores et déjà ternes. Même si le pays doit sortir de la récession, le taux de croissance ne devrait pas dépasser 0,4 %.

Près de la moitié des entreprises a signalé une détérioration des comportements de paiement due aux difficultés financières des clients

La vente à crédit est une pratique commune au Brésil. La quasi-totalité des entreprises de l'échantillon (97 %) offre cette option à leurs clients. Cette pratique est portée par un marché très compétitif alors que le nombre d'entreprises évoquant le problème de trésorerie des clients est étonnement peu élevé.

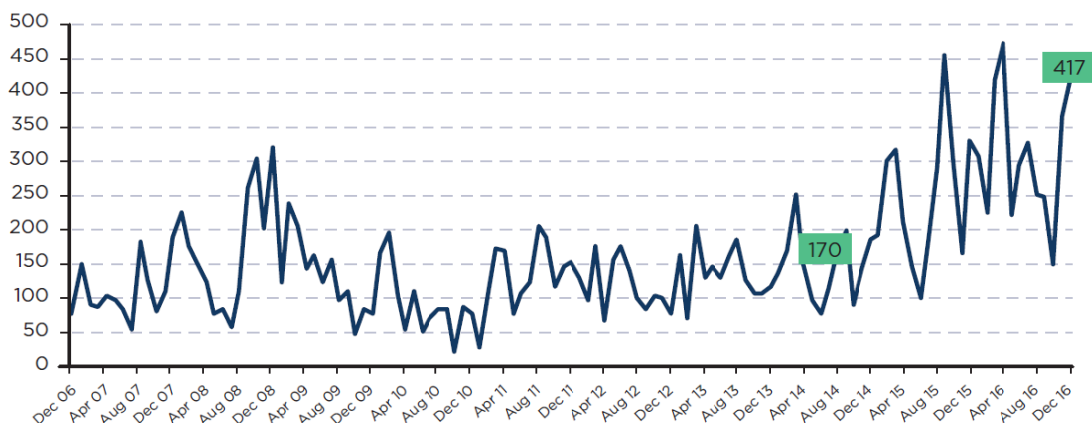
L'environnement économique morose pèse sur les comportements de paiement. Une majorité des entreprises (58 %) a constaté l'augmentation du taux de défaut de paiement en 2015 par rapport à 2014. Le résultat 2016 est plus partagé car 46 % des entreprises remarquent une détérioration du comportement de paiement (par rapport à 2015). Pour 79%, le retard moyen ne dépasse pas 30 jours. Le même pourcentage d'entreprises consultées a signalé que la situation était restée stable en 2016, une minorité de 8 % ayant relevé des améliorations. Seulement 13 % des entreprises signalent un ratio d'exposition au risque supérieur à 5 % (rapport entre le montant des ventes en retard de paiement et le chiffre d'affaires global). Pour quasiment 40 %, ce ratio se situe entre 0,5 % et 2 % du chiffre d'affaires total.

Selon 57 % des entreprises interrogées, les « difficultés financières » se placent en tête des raisons invoquées par leurs clients lorsqu'ils demandent des allongements de délais de paiement, viennent ensuite un taux élevé de défaut de paiement dans leur portefeuille de

clients et des problèmes de relation client. Par ailleurs, pour 81 % des entreprises, c'est la récession économique qui est la principale cause affectant les performances de leurs clients.

Le risque politique augmente et ne devrait pas diminuer à court terme. L'indicateur d'incertitude de politique économique (*Economic Policy Uncertainty*) corrobore cette perception (voir tableau ci-dessous – plus il augmente, plus la situation se détériore). Entre le lancement de l'opération « car wash » en mars 2014 et décembre 2016, l'indicateur a grimpé d'environ 247 points.

Brésil – Indicateur d'incertitude économique (EPU)



Source: Economic Policy Uncertainty

Quel recours en cas de défaut de paiement ?

L'immense majorité (78 %) des sociétés brésiliennes estime que la meilleure solution contre les défauts de paiement est de recourir à des négociations à l'amiable.

Toutefois, faire respecter les contrats dans ce pays n'est pas chose facile. En 2017, selon l'indicateur *Doing Business Index*, la procédure prend en moyenne 731 jours et avec des frais qui s'élèvent à 20,7 % de la valeur d'un contentieux. À titre de comparaison, pour l'Amérique latine, la moyenne est de 749 jours avec un coût de 31,3 %.

S'agissant des faillites, l'année dernière, pour la majorité des entreprises interrogées (58 %) le nombre de clients ayant déposé une demande de procédure de sauvegarde judiciaire (Chapitre XI) est monté en flèche. En 2015, on enregistrait une hausse de 55 % par rapport à 2014, suivie d'une autre augmentation de 45 % en 2016. Parmi ces entreprises, 53 % n'ont pas constaté de changements dans le comportement de leurs clients avant le recours au Chapitre XI. Ces dernières années, le recours au Chapitre XI attire de plus d'entreprises de tailles et de secteurs variables.

Des retards différents suivant les secteurs

Tous secteurs confondus, la part moyenne des entreprises affectées par les retards de paiements est de 75 %, avec des retards qui semblent être élevés dans la plupart des industries. Les technologies de l'information et de la communication et la construction sont les plus affectées, 100% des sociétés faisant état de problèmes de paiement. Chose étonnante, c'est la distribution (36,8 %) qui s'avère être le secteur le moins touché.

La durée moyenne du retard de paiement atteint 30 jours. Deux secteurs ont signalé des retards de plus de 121 jours : la construction et l'agroalimentaire. A noter : aucune entreprise n'a signalé de retards de plus de 150 jours.

CONTACTS MEDIA:

Maria KRELLENSTEIN - T. +33 (0)1 49 02 16 29 maria.krellenstein@coface.com

Justine LANSAC – T. +33 (0)1 49 02 24 48 justine.lansac@coface.com

A propos de Coface

Le Groupe Coface, un leader mondial de l'assurance-crédit, propose aux entreprises du monde entier des solutions pour les protéger contre le risque de défaillance financière de leurs clients, sur leur marché domestique et à l'export. En 2015, le Groupe, fort de 4 200 collaborateurs, a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 1,490 Md€. Présent directement ou indirectement dans 100 pays, il sécurise les transactions de plus de 50 000 entreprises dans plus de 200 pays. Chaque trimestre, Coface publie son évaluation du risque pays dans 160 pays, en s'appuyant sur sa connaissance unique du comportement de paiement des entreprises et sur l'expertise de ses 660 arbitres et analystes crédit localisés au plus près des clients et de leurs débiteurs.

www.coface.com

Coface SA. est coté sur le Compartiment A d'Euronext Paris
Code ISIN : FR0010667147 / Mnémonique : COFA

